

## Enquête de l'Observatoire interne 2017 : une enquête pour rien

Dans son message aux agents accompagnant ces résultats de l'enquête de l'Observatoire interne 2017 fait par IPSOS, la Secrétaire générale du ministère de l'Economie et des Finances conclut que « les résultats de cet Observatoire sont globalement comparables à ceux des années précédentes. ».

Pour la CFDT Finances, cette affirmation confirme que les actions du Secrétariat général et des directions des ministères n'ont pas d'effet réel sur la vie au travail des agents en matière d'égalité professionnelle, de formation professionnelle, de conditions de travail... où l'on parle plus de budget que d'analyse du travail et de mesures correctrices. En même temps, l'effectivité des mesures décidées par le Secrétariat général est questionnée, et pose le problème de la coordination et de l'harmonisation des politiques directionnelles.

Sur 142 214 agents des ministères financiers, 57 411 ont participé à cette enquête. Elle est donc un reflet fidèle de leur vécu professionnel. Ces résultats, et ceux des enquêtes précédentes, montrent des tendances lourdes inquiétantes.

Le premier constat est cependant positif : la cohésion et la conscience professionnelle des collègues restent intactes. Plus de 70 % sont satisfaits de travailler dans nos ministères, de l'ambiance dans leur structure. Ils estiment que le service aux usagers est de bonne qualité.

Second constat, beaucoup plus sombre, dans tous ses aspects : plus d'un agent sur trois déclare « un très haut niveau de stress (entre 8/10 et 10/10) », indiquant, quant à ses conditions de travail, que : « ses tâches quotidiennes ne sont pas bien définies », « son responsable direct ne communique pas bien », « ne l'aide pas dans son travail », « ne le soutient pas en cas de difficulté », « le fonctionnement du service n'est pas efficace », « il n'a pas les outils nécessaires pour faire son travail », etc.

Sur l'égalité professionnelle, 42% des collègues féminines pensent « que nos ministères n'y portent pas assez attention ». S'étant toujours battue pour que cette égalité devienne une réalité, la CFDT partage cet avis !

Un agent sur deux (!) indique que « le rythme des réformes est trop rapide », « l'information très insuffisante », enfin, plus grave, « qu'il est démotivé ». Plus de 60 % des personnels des ministères économiques et financiers déplorent « l'absence de reconnaissance ». Ils disent, à 64 % à la DGDDI, 68 % à la DGFIP, avec un pic de 79 % à la DGCCRF, que « leur direction n'évolue pas dans un sens satisfaisant, et qu'ils sont « pessimistes quant à leur avenir professionnel... »

A noter que le préambule de cette enquête la qualifie « d'outil indispensable qui permet de définir quelles actions pour améliorer la vie quotidienne des agents ». Pour la CFDT, cette enquête existe depuis 17 ans, et il serait temps de passer aux actes. Cette attitude ressemble donc à de la très mauvaise foi car, en même temps, le nouveau plan « Action publique 22 » annonce une coupe budgétaire de 60 milliards d'euros, et la suppression de 50 000 postes dans la Fonction publique d'Etat, qui frapperont de plein fouet nos ministères.

La CFDT Finances refuse cette logique, qui n'est, strictement, que budgétaire. Elle veut une amélioration des conditions de travail et d'exercice des missions. Concernant les restructurations, la CFDT Finances veut des mobilités professionnelles choisies, et de vraies garanties pour les agents, priorité géographique d'affectation, accompagnement dans les formations, mais aussi financier et social, à la hauteur de leurs besoins.

Le travail exemplaire de nos collègues doit être reconnu, autrement qu'en paroles, c'est-à-dire dans leurs carrières, et dans leurs rémunérations. Les ministères-employeurs ont une responsabilité sociale. Ils doivent donner de vraies perspectives d'évolutions professionnelles à leurs agents. La CFDT dénonce donc la suppression du plan ministériel de qualification en 2018 et le gel du protocole PPCR en 2019, qui retarde les carrières, entraînant une baisse supplémentaire du pouvoir d'achat.

Sur la rémunération, la CFDT refuse celle « au mérite », qui prend à tous pour donner à quelques-uns. Elle revendique la suppression du jour de carence, dénonce le gel de la valeur du point d'indice, et demande que soit « vraiment » compensée la hausse de la CSG. Sur tous ces points, la CFDT sera exigeante afin que le rendez-vous salarial qui débutera en juin prochain soit à la hauteur des attentes des agents.

C'est au regard de l'ensemble de ces éléments, que la CFDT Finances appelle, très logiquement, l'ensemble des agents de nos ministères à la grève le 22 mars 2018.

Paris le 15/03/2018